



## NIEURLET INFO

### Compte rendu de la réunion du comité de suivi de la carrière de la Société Nouvelle Woestelandt

Le comité de suivi de la carrière s'est réuni le mardi 16 janvier 2018 sous la présidence de Dominique MARQUIS Maire.

Etaients présents :

M Régis VERBEKE 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Nieurlet,  
M Vincent JOOSTEN de la S.N.W, Société Nouvelle Woestelandt,  
Mme BENETAZZO de la DREAL, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement  
Mmes LUCIDARME et DELEPOUVE, sous-préfecture de Dunkerque,  
Mme VANGREVENINGE de N.P.N, Nieurlet Patrimoine Nature.

Membres absents excusés :

M Jean Pierre DECOOL Sénateur,  
M Paul CHRISTOPHE Député,  
M André FIGOUREUX Président de la CCHF,  
M Bernard DUJARDIN secrétaire général de la sous-préfecture,  
M David BARRIOT Adjoint au maire de Nieurlet.

Rappel :

Le 21 juillet 2014 lors de la réunion publique concernant le devenir de la Société Nouvelle Woestelandt, Jean Pierre DECOOL Député a préconisé la mise en place d'un comité de suivi qui pourrait être le lieu de débats et de définition des actions projetées, associant l'exploitant, la municipalité, les élus et les services de l'état.

Sur recommandation du médiateur, nommé par le Sous-Préfet, et bien que le Code de l'Environnement n'exige pas la création d'une commission de suivi elle est mise en place.

De manière moins formelle et institutionnelle, qu'une commission de suivi de site prévue par la réglementation, elle poursuivra le même objectif de lieu d'échange. L'exploitant sera invité à présenter le bilan annuel de son activité.

Ce comité de suivi n'ayant aucun caractère obligatoire, il a pour but de tenir informé les habitants de Nieurlet.

